

# GIR

## 2024-T3 Rapport trimestriel des votes enregistrés

<b>Intervalle</b>	De 2024-07-01 à 2024-09-30
<b>Publié</b>	2024-09-30
<b>Nom du client</b>	RR Université du Québec
<b>Politique</b>	Politique RR Université du Québec

SOMMAIRE

ÉMETTEUR BOC Hong Kong (Holdings) Ltd (2388)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-09-24 ,
PAYS Hong-Kong	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-09-12
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT Y0920U103

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

322500

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.	✓	✓

Proposeur : CA

Ernst & Young est appelé à remplacer PricewaterhouseCoopers à la suite de la fin de leur mandat. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR BOC Hong Kong (Holdings) Ltd (2388)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-09-24 ,
PAYS Hong-Kong	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-09-12
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Extraordinaire	IDENTIFIANT Y0920U103

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

322500

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.	✓	✓

Proposeur : CA

Ernst & Young est appelé à remplacer PricewaterhouseCoopers à la suite de la fin de leur mandat. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Coca Cola HBC AG (CCH)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-09-16,
PAYS Suisse	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-09-06
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Extraordinaire	IDENTIFIANT H1512E100

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

57102

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Elizabeth Bastoni	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Elizabeth Bastoni	✓	✓

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Coveo Solutions Inc. (TSE: CVO)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-09-12,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-07-31
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 22289D107

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

000831075

RRUQ - 000831075

85519

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Têtu	✓	✗
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Laurent Simoneau	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : J. Alberto Yépez	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Shanti Ariker	✓	✗
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Fay Sien Goon	✓	✓
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Isaac Kim	✓	✗
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Valéry Zamuner	✓	✗
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Gillian H. Denham	✓	✗
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric Lamarre	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Têtu	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Laurent Simoneau	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : J. Alberto Yépez	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Shanti Ariker	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Fay Sien Goon	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Isaac Kim	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Valéry Zamuner



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 01.08

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Gillian H. Denham



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 01.09

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric Lamarre



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants.

(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 02**

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.

CA      POLITIQUE



Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Heroux-Devtek Inc. (HRX)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-09-06 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-07-26
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Spéciale	IDENTIFIANT 42774L109

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

000831075

RRUQ - 000831075

231967

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver l'acquisition de l'entreprise par Platinum Equity, LLC.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'acquisition de l'entreprise par Platinum Equity, LLC.	✓	✓

Proposeur : CA

Le 11 juillet 2024, Platinum Equity, LLC a annoncé l'acquisition de Héroux-Devtek Inc. La transaction, évaluée à environ 1,35 milliard de dollars américains, devrait permettre d'avoir un impact encore plus grand sur la scène mondiale et de déployer les ressources financières et opérationnelles pour soutenir les plans de croissance de l'entreprise, de manière interne et par le truchement d'acquisitions stratégiques. Les investisseurs ont bien réagi, puisque le titre de Héroux-Devtek a gagné 22,23 % le jour de l'annonce et plus de 23 % depuis. Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. De plus, les conseillers financiers, Financière Banque Nationale inc. et Scotiabank, ont affirmé que, sur le plan financier, la transaction était juste pour les actionnaires. Les frais de rupture, payables entre autres si les actionnaires n'approuvent pas la transaction, sont évalués à 40 millions de dollars américains et pourraient comprendre jusqu'à 63 millions de dollars américains pour les dépenses engagées par Platinum. Le total des frais de rupture peut donc atteindre jusqu'à 103 millions de dollars américains, ce qui représente environ 7,6 % de la valeur totale de la transaction. Une fois la transaction réalisée, la société deviendra une société privée et demandera à ne plus être un émetteur assujéti en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, et les actions ordinaires ne seront plus cotées à la Bourse de Toronto. La transaction ne soulève pas d'enjeu ESG particulier. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis de la gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Cette dernière, Julie Frankel de RR Université du Québec, qui a été contactée le 27 août 2024, n'a pas encore émis de recommandation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.



SOMMAIRE

ÉMETTEUR Alimentation Couche-Tard Inc. (ATD.A / ATD.B)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-09-05 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-07-10
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 01626P403

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

000831075

RRUQ - 000831075

89702

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.	✓	✗
02.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alain Bouchard	✓	✗
02.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Vachon	✓	✓
02.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Bernier	✓	✗
02.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karinne Bouchard	✓	✗
02.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric Boyko	✓	✗
02.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marie-Eve D'Amours	✓	✗
02.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Janice L. Fields	✓	✗
02.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric Fortin	✓	✗
02.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Fortin	✓	✗
02.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen J. Harper	✓	✓
02.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mélanie Kau	✓	✗
02.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marie Josée Lamothe	✓	✓
02.13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Monique F. Leroux	✓	✓
02.14	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alex Miller	✓	✗
02.15	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Réal Plourde	✓	✗
02.16	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Têtu	✓	✗

03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration considère l'opportunité d'introduire une nouvelle orientation en matière de rémunération incitative ayant pour objectif de lier une partie de la rémunération de l'ensemble des employés à la performance de l'organisation au regard de ses principaux objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).	✗	✓
05	Proposition d'actionnaire demandant que les assemblées annuelles de la société se tiennent en personne, les réunions virtuelles étant complémentaires et ne remplaçant pas les réunions en personne.	✗	✓
06	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue les compétences linguistiques des dirigeants.	✗	✓
07	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise soumette annuellement ses politiques et stratégies climatiques à un vote consultatif.	✗	
08	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue les grandes lignes de son plan d'action pour contribuer à la décarbonisation de l'économie.	✗	✓

## ANALYSE

### ITEM 01

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.

Proposeur : CA

CA POLITIQUE

✓ ✗

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

### ITEM 02.01

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alain Bouchard

Proposeur : CA

CA POLITIQUE

✓ ✗

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants.

(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Vachon	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Bernier	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karinne Bouchard	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle a un lien de parenté direct avec un administrateur relié. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric Boyko	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Stingray Group Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marie-Eve D'Amours	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle a un lien de parenté direct avec un administrateur relié. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.07	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Janice L. Fields



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 02.08**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric Fortin



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec un administrateur relié. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 02.09**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Fortin



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen J. Harper	✓	✓
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mélanie Kau	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marie Josée Lamothe	✓	✓
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.13	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Monique F. Leroux	✓	✓
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.14	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alex Miller	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.15	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Réal Plourde	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.16	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Têtu	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Coveo Solutions inc. et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. Il est chef de la direction d'une autre entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗

Proposeur : CA

---

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration considère l'opportunité d'introduire une nouvelle orientation en matière de rémunération incitative ayant pour objectif de lier une partie de la rémunération de l'ensemble des employés à la performance de l'organisation au regard de ses principaux objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).



Proposeur : MÉDAC

De plus en plus d'entreprises mettent en place des plans de rémunération liés aux performances ESG. Selon une étude du cabinet d'avocats Fasken publiée en 2023, 68 % des sociétés de l'indice TSX 60 et 80 % des entreprises de la Liste des priorités d'Engagement climatique Canada (cette liste comprend 40 sociétés inscrites à la TSX qui sont considérées comme de grands émetteurs de carbone ou qui pourraient jouer un rôle important dans la transition énergétique au Canada) établissent un lien entre des indicateurs de performance ESG et la rémunération des dirigeants. Or, ce lien se traduit par une plus grande attention portée aux performances ESG, ce qui peut avoir un effet positif sur le plan financier. En effet, selon un rapport de Deloitte publié en 2022, « entre 2013 et 2020, les entreprises ayant des performances ESG élevées et constantes ont eu tendance à obtenir un rendement total pour les actionnaires 2,6 fois plus élevé que les entreprises moyennement performantes sur le plan ESG ». Des sociétés, dont MasterCard et Papa John's, vont plus loin en liant leurs efforts en matière d'ESG à la rémunération des employés. Ainsi, MasterCard tient compte de la réalisation de ses objectifs ESG dans trois domaines (empreinte carbone, inclusion financière et écarts salariaux entre les sexes) dans le calcul des primes pour ses employés, estimant que tout le personnel partage la responsabilité de ses engagements ESG. C'est dans ce contexte que s'inscrit la proposition. Comme MasterCard, le proposeur croit « que l'atteinte de nombreux objectifs ESG n'est pas uniquement du ressort de la haute direction, mais de l'ensemble des employés qui, dans leur travail quotidien, peuvent contribuer d'une manière significative à l'atteinte des objectifs prioritaires de l'organisation, à les dépasser et à suggérer des voies innovatrices pour les atteindre plus rapidement ». D'ailleurs, un rapport du Conference Board publié en 2022 indique que la prise en compte d'enjeux ESG dans la rémunération des employés reflète le fait que la réalisation des objectifs ESG requiert un effort collectif. Dans le cas de Couche-Tard, la rémunération variable versée à certains membres de la direction, dans le cadre du régime incitatif à court terme, est liée à des critères ESG et à l'atteinte de leurs objectifs personnels à ce chapitre. Le conseil estime toutefois qu'« en l'absence d'un cadre normalisé pour le développement durable et compte tenu de la nature en constante évolution des enjeux ESG », « il ne serait ni approprié ni équitable de lier les objectifs ESG à la rémunération incitative de tous nos employés ». Néanmoins, nous considérons que l'adoption de la proposition serait bénéfique. Celle-ci demande seulement au conseil d'examiner la possibilité d'établir un lien entre une partie de la rémunération des employés et les principaux objectifs ESG fixés par l'entreprise, sans exiger une approche « mur à mur » ou imposer de conditions. Soulignons d'ailleurs que le proposeur a retiré une proposition similaire soumise à Metro après que la société a expliqué qu'elle ne pouvait pas lier une partie de la rémunération de tous ses employés à l'atteinte d'objectifs ESG, mais qu'elle le faisait pour ceux qui peuvent avoir un effet sur l'atteinte des objectifs prévus à son plan de responsabilité d'entreprise, comme les cadres des magasins et centres de distribution, qui ont des objectifs en matière de santé et sécurité. Compte tenu du caractère peu contraignant de la proposition, ainsi que des impacts négatifs considérables qu'une mauvaise performance ESG peut avoir sur la performance financière, nous croyons qu'il serait dans l'intérêt des actionnaires que le conseil étudie si le fait d'aligner une partie de la rémunération des employés autres que les membres de la direction sur la performance de l'entreprise par rapport à des objectifs ESG qu'elle a fixés et qu'elle considère comme prioritaires peut favoriser leur réalisation, voire l'accélérer. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 05

Proposition d'actionnaire demandant que les assemblées annuelles de la société se tiennent en personne, les réunions virtuelles étant complémentaires et ne remplaçant pas les réunions en personne.

CA

POLITIQUE



Proposeur : MÉDAC

Pour les sociétés comptant de nombreux actionnaires comme pour les petites sociétés, les assemblées annuelles représentent l'une des rares occasions pour les actionnaires de s'impliquer dans la gestion de la société. D'après la Shareholder Association for Research & Education (SHARE), « La participation aux assemblées des actionnaires est un droit fondamental des actionnaires [...] Tous les actionnaires doivent disposer d'un temps suffisant pour examiner les questions et voter à leur sujet ». Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et alors que des mesures étaient mises en œuvre par les autorités gouvernementales pour limiter les rassemblements et les déplacements, les entreprises ont adopté un format virtuel pour leurs assemblées annuelles. Preuve de leur popularité croissante, les entreprises ont même commencé à s'enquérir de la possibilité de poursuivre les réunions virtuelles à l'avenir. Notons que les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont récemment introduit ou proposé d'introduire des changements législatifs qui feraient de l'assemblée générale annuelle des actionnaires uniquement virtuelle une option permanente. Le proposeur demande à l'entreprise de suivre l'exemple de Metro Inc., qui a adopté une politique faisant des assemblées annuelles virtuelles un complément de celles en personne, et non un substitut. Selon Broadridge, l'organisation de ces réunions virtuelles permet de réduire les coûts des assemblées annuelles en personne, qui sont généralement peu fréquentées. Toutefois, le proposeur soutient que l'usage exclusif de réunions virtuelles risque de compromettre la capacité des actionnaires à demander des comptes à la direction et aux conseils d'administration et de menacer leur droit à se faire entendre. Pour sa part, le conseil d'administration souligne les avantages des assemblées virtuelles, notamment en ce qui a trait à l'accessibilité pour les actionnaires internationaux, et affirme avoir amélioré ses pratiques pour accroître la valeur pour les actionnaires. Néanmoins, nous considérons que l'adoption de la proposition serait bénéfique pour les actionnaires. Celle-ci demande seulement au conseil de ne pas remplacer les réunions en personne par des rencontres virtuelles et de conserver ces dernières comme mesure complémentaire, tout en offrant aux actionnaires la possibilité d'assister aux réunions en personne, comme cela fut le cas pour toutes les banques en 2023. Cette mesure renforce les droits des actionnaires en leur donnant la possibilité de se faire entendre dans le contexte de leur choix et en évitant une situation où la personne qui contrôle la technologie contrôle l'expérience. Par ailleurs, le manque d'interactions entre actionnaires a été signalé comme une lacune des réunions virtuelles. C'est d'ailleurs pour cette raison que des organisations comme la Coalition canadienne pour la bonne gouvernance soutiennent la proposition de tenir les réunions en personne. En outre, le contrôleur de la ville de New York et superviseur des fonds de pension de la ville, dont les actifs s'élèvent à plus de 170 milliards de dollars américains, a publiquement appelé les entreprises à cesser d'organiser des réunions exclusivement virtuelles. Compte tenu des impacts négatifs que peuvent avoir les réunions virtuelles sur les droits des actionnaires, ainsi que dans un souci de protection de ces droits, nous croyons qu'il serait dans l'intérêt des actionnaires que des réunions en personne ainsi que virtuelles leur soient proposées. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 06**

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue les compétences linguistiques des dirigeants.

CA      POLITIQUE



**Proposeur : MÉDAC**

Bien que la divulgation demandée n'apporte pas une meilleure compréhension des enjeux de responsabilité sociétale auxquels l'entreprise fait face, l'information demandée est facile à obtenir et à rendre publique. De plus, cela apporte un autre angle à la diversité du comité de direction. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 07**

CA      POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise soumette annuellement ses politiques et stratégies climatiques à un vote consultatif.



Proposeur : MÉDAC

Le proposeur demande un vote consultatif annuel sur les politiques et stratégies climatiques de l'entreprise. Nous convenons que la prise en compte des questions climatiques par l'entreprise et sa divulgation pourraient être améliorées. Cependant, nous craignons que l'adoption d'un vote consultatif annuel sur les enjeux climatiques ne devienne une formalité, comme c'est parfois le cas pour la rémunération des dirigeants. Nous préférons un vote contraignant, comme l'ont déjà mis en place certaines entreprises, qui ne serait pas effectué sur une base annuelle. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Une abstention a été enregistrée.

Vote enregistré

#### ITEM 08

CA

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue les grandes lignes de son plan d'action pour contribuer à la décarbonisation de l'économie.



Proposeur : MÉDAC

L'importance de l'enjeu du changement climatique n'est plus à démontrer. Ses conséquences dévastatrices sur le plan humain, social, environnemental et économique se font déjà sentir et ne sont qu'un avant-goût d'un monde où la hausse de la température moyenne de la Terre excéderait 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Le Pacte de Glasgow, adopté à l'issue de la COP26 en 2021, a d'ailleurs permis de reconfirmer la nécessité de réduire les émissions mondiales de dioxyde de carbone de 45 % d'ici 2030 pour parvenir à maintenir le réchauffement en dessous de 1,5 °C. Dans ce contexte, le proposeur demande à l'entreprise de présenter un plan d'action afin d'aider à décarboniser de l'économie dans les 10 prochaines années, dans la mesure des moyens dont elle dispose. Il affirme que sa gouvernance est trop axée sur la rentabilité à court terme et qu'elle n'investit pas suffisamment dans la recherche et le développement pour contribuer à la décarbonisation de l'économie et de ses propres activités. Il cite un article récent du Financial Post dans lequel Amr Addar, conseiller stratégique en développement durable à l'École de gestion John Molson de l'Université Concordia, souligne que les entreprises qui se trouvent dans la même situation que Couche-Tard devraient consacrer leurs bénéfices excédentaires à la recherche et au développement en prévision de perturbations futures plutôt que d'augmenter les dividendes et de racheter des actions. Ainsi, ces faiblesses exposent l'entreprise à des risques réglementaires, d'atteinte à la réputation et de transition importants. Le conseil d'administration rétorque que la recherche et le développement ne font pas partie des activités principales de l'entreprise, contrairement au pilotage d'idées nouvelles. Il indique que l'entreprise s'engage à favoriser un avenir à faibles émissions de carbone, bien que nombre de ses clients dépendent toujours des combustibles fossiles. Il ajoute qu'étant donné son rôle de détaillant dans le secteur de l'accommodation et de la mobilité, il estime que les objectifs et les cibles divulgués dans le rapport de développement durable 2024 de l'entreprise sont alignés sur son parcours global en matière de développement durable. Néanmoins, nous constatons que l'entreprise est en retard par rapport à certaines de ses concurrentes. Par exemple, Loblaw Companies vise à réduire ses émissions de portée 3 d'ici 2050 et Empire Company maintient son objectif de diminuer de 28 % les émissions absolues de gaz à effet de serre de portée 3 liées à l'utilisation des produits vendus d'ici 2030 et d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. De plus, Couche-Tard accuse un retard concernant la vérification par un tiers indépendant de ses émissions rapportées. Si Couche-Tard ne prend pas plus au sérieux sa communication sur le climat et ses objectifs de réduction d'émissions de portée 3, elle pourrait être exposée à des risques importants liés au changement climatique et aux implications réglementaires ou à la pression des investisseurs, qui sont de plus en plus friands d'informations sur le sujet. En créant un plan de transition climatique viable et détaillé, qui s'aligne sur l'Accord de Paris, l'entreprise peut améliorer des

pratiques en matière de climat, réduire ses risques associés au changement climatique et bénéficier des possibilités économiques offertes par une économie sobre en carbone. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Tecsys Inc (TSE:TCS)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-09-05 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-07-19
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Mixte	IDENTIFIANT 878950104

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

000831075

RRUQ - 000831075

13533

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Brereton	✓	✗
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Brereton	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vernon Lobo	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steve Sasser	✓	✗
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Booth	✓	✗
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew Kirkwood	✓	✗
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathleen Miller	✓	✗
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Stephany Verstraete	✓	✓
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sripriya Thinagar	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires: KPMG LLP.	✓	✗
03	Proposition afin de renouveler le régime d'options d'achat d'actions.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver les statuts et les règlements.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Brereton	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il préside le conseil d'administration et est membre de la direction. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Brereton	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vernon Lobo	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat non indépendant est administrateur principal et le poste n'est pas temporaire. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steve Sasser



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 01.05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Booth



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 01.06

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew Kirkwood



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts

potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathleen Miller	✓	✗

**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Stephany Verstraete	✓	✓

**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sripriya Thinagar	✓	✓

**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires: KPMG LLP.



Proposeur : CA

---

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Proposition afin de renouveler le régime d'options d'achat d'actions.



Proposeur : CA

---

La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les statuts et les règlements.



Proposeur : CA

---

Le conseil d'administration demande l'autorisation des actionnaires pour établir le délai minimum de convocation des assemblées annuelles et extraordinaires. Le conseil d'administration propose d'établir le délai minimum d'une assemblée extraordinaire à 15 jours. Ce délai est inférieur aux 21 jours exigés par la politique de

vote. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Logitech International SA (NASDAQ:LOGI)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-09-04 ,
PAYS Suisse	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-08-29
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT H50430232

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

13433

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport annuel et les états financiers consolidés.	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver le rapport de durabilité.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,16 CHF par action ordinaire.	✓	✓
06	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
07.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Wendy Becker	✓	✗
07.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Edouard Bugnion	✓	✓
07.03.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Guy Gecht	✓	✓
07.03.02	Proposition d'actionnaire afin d'élire Guy Gecht au conseil.	✓	✓
07.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christopher R. Jones	✓	✓
07.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marjorie Lao	✓	✓
07.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Neela Montgomery	✓	✓
07.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kwok Wang Ng	✓	✓
07.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Deborah M. Thomas	✓	✓
07.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Sascha Zahnd	✓	✓
07.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Donald Allan fils.	✓	✗

07.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Johanna 'Hanneke' Faber	✓	✓
07.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Owen Mahoney	✓	✓
08.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice Wendy Becker en tant que présidente du conseil.	✓	✗
08.02	Proposition d'actionnaire afin d'élire Guy Gecht en tant que président du conseil.	✗	✓
09.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Neela Montgomery	✓	✓
09.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Kwok Wang Ng	✓	✓
09.03	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Deborah M. Thomas	✓	✓
09.04	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Donald Allan fils.	✓	✗
10	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
12	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.	✓	✗
13	Proposition afin d'approuver l'élection de Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wüger en tant que représentant indépendant de l'entreprise.	✓	✓
14	Proposition afin de traiter toute autre affaire.	✓	✗

## ANALYSE

### ITEM 01

Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport annuel et les états financiers consolidés.

CA

POLITIQUE

✓

✗

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 02**

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, les ententes d'indemnités de départ prévoient l'accélération de l'acquisition des actions octroyées dans le cadre des régimes de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (3.12 Indemnités de départ) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 03**

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, les ententes d'indemnités de départ prévoient l'accélération de l'acquisition des actions octroyées dans le cadre des régimes de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (3.12 Indemnités de départ) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

Proposition afin d'approuver le rapport de durabilité.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

En vertu du code suisse des obligations, les entreprises doivent présenter un rapport sur les « questions non financières » lors de leur assemblée générale annuelle. Ce rapport doit aborder des aspects comme l'environnement, les questions sociales, les droits de la personne et la lutte contre la corruption, en mettant notamment l'accent sur les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Il doit fournir des informations complètes permettant d'évaluer la performance de l'entreprise et les effets de ses activités sur ces questions non financières. C'est dans ce contexte que le conseil d'administration demande aux actionnaires d'approuver le rapport non financier de l'entreprise. Logitech a fourni une analyse exhaustive des différents aspects requis par la loi et son rapport de développement durable a été vérifié de façon indépendante. Sur le plan environnemental, la société s'est fixé des objectifs de réduction des émissions de GES basés sur des données scientifiques à l'horizon 2030. Elle vise entre autres à réduire ses émissions de portée 1 et 2 de 85 % par rapport à 2019 et à diminuer de plus de 50 % ses émissions de portée 3 d'ici 2030, par rapport à 2021. À plus long terme, elle projette d'abaisser de plus de 90 % ses émissions de portée 1, 2 et 3 d'ici 2047, par rapport à 2019, avec pour objectif d'éliminer 100 % des émissions résiduelles afin d'atteindre la carboneutralité. En matière de divulgation, Logitech suit les recommandations du groupe de travail sur les informations financières relatives au climat (TCFD) et publie ses émissions de portée 1, 2 et 3, qui sont vérifiées par des tiers indépendants. En 2023, elle a reçu la note A- dans le cadre de l'enquête du CDP sur la gestion du changement climatique, se classant parmi les chefs de file de son secteur. De plus, Logitech a instauré une politique officielle sur la biodiversité et aligne ses pratiques de divulgation sur les recommandations du groupe de travail sur les informations financières relatives à la nature (TNFD), anticipant ainsi les futures réglementations. Sur le plan social, Logitech est signataire du Pacte mondial des Nations Unies et s'engage à respecter les droits de la personne dans sa politique publique. Toutefois, son engagement envers les droits fondamentaux du travail de l'Organisation internationale du Travail reste limité. Par exemple, elle n'a pas publié de politique générale affirmant son respect pour la liberté d'association et le droit de négociation collective. Logitech dispose néanmoins d'un mécanisme de réclamation accessible aux travailleurs et aux parties prenantes externes pour exprimer leurs préoccupations concernant les droits de la personne. Bien que les questions de droits de la personne soient intégrées dans l'évaluation des enjeux importants de l'entreprise, celle-ci ne divulgue pas de processus précis pour déceler et gérer les risques importants liés à ces droits dans ses activités et ses relations commerciales. De plus, bien qu'elle mentionne les parties prenantes avec lesquelles elle s'engage, elle ne précise pas si ces parties prenantes incluent celles dont les droits de la personne pourraient être touchés par ses activités. Notons cependant une forte représentation féminine au sommet de sa hiérarchie et 45 % de membres de minorités dans les postes de direction, ce qui démontre une performance positive en matière de diversité. Malgré certaines lacunes sur le plan social, le rapport de Logitech démontre une conformité satisfaisante à la nouvelle loi suisse. Nous recommandons donc aux actionnaires de soutenir cette proposition tout en encourageant l'adoption de politiques pour remédier à ces insuffisances. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,16 CHF par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 06**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 07.01**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Wendy Becker



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 07.02**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Edouard Bugnion



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 07.03.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Guy Gecht



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 07.03.02**

CA POLITIQUE

Proposition d'actionnaire afin d'élire Guy Gecht au conseil.



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 07.04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christopher R. Jones



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique.

(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 07.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marjorie Lao	✓	✓

**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 07.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Neela Montgomery	✓	✓

**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 07.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kwok Wang Ng	✓	✓

**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Deborah M. Thomas	✓	✓
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Sascha Zahnd	✓	✓
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Donald Allan fils.	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Stanley Black & Decker, Inc. et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. Il est chef de la direction d'une autre entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Johanna 'Hanneke' Faber	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Owen Mahoney	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 08.01	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice Wendy Becker en tant que présidente du conseil.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 08.02

CA

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire afin d'élire Guy Gecht en tant que président du conseil.



Proposeur : Daniel Borel

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 09.01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Neela Montgomery



Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération est constitué uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 09.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Kwok Wang Ng	✓	✓

Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération est constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 09.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Deborah M. Thomas	✓	✓

Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération est constitué uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 09.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Donald Allan fils.	✓	✗

Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération est constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Stanley Black & Decker, Inc. et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 10	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.

✓ ✓

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 11

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.

✓ ✗

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, les ententes d'indemnités de départ prévoient l'accélération de l'acquisition des actions octroyées dans le cadre des régimes de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (3.12 Indemnités de départ) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 12

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.

✓ ✗

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 13

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wüger en tant que représentant indépendant de l'entreprise.



Proposeur : CA

---

En raison d'une modification à la législation, depuis le 1er janvier 2014, la loi demande que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise donc à approuver la nomination de Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wüger. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

#### ITEM 14

Proposition afin de traiter toute autre affaire.

CA

POLITIQUE



Proposeur : CA

---

Cette proposition est vague et les détails ne sont pas connus. (4.7 Autres affaires) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Champion Iron Ltd (ASX:CIA)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-08-28 ,
PAYS Australie	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-07-17
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT Q22964

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

000831075

RRUQ - 000831075

109791

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants : dissolution conditionnelle du conseil d'administration	✗	✓
03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael O'Keeffe	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Cataford	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary Lawler	✓	✗
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Michelle Cormier	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Louise Grondin	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jessica McDonald	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jyothish George	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ronnie Beevor	✓	✗
11	Proposition afin d'approuver le régime à base d'actions de type « omnibus ».	✓	✗
12	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Il existe un programme global (omnibus), ce à quoi s'oppose la politique. Ce type de programme comprend au moins trois types d'octroi. Il est donc difficile d'évaluer l'impact d'un tel programme sur les intérêts des actionnaires. (3.9 Programmes globaux (Omnibus Plan)) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

#### ITEM 02

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants : dissolution conditionnelle du conseil d'administration

CA POLITIQUE

✗

✓

Proposeur : CA

---

En vertu de la loi australienne sur les sociétés, les actionnaires doivent décider si une assemblée générale extraordinaire doit avoir lieu afin de réélire le conseil d'administration lorsqu'au moins 25 % des actionnaires se sont opposés au rapport de rémunération au cours de 2 assemblées générales consécutives. Le rapport en question n'ayant pas obtenu le taux d'approbation nécessaire lors de l'assemblée générale précédente, l'entreprise était donc tenue d'inclure cette proposition dans sa circulaire de sollicitation de procurations cette année. Si plus de 75 % des actionnaires approuvent le nouveau rapport de rémunération, la proposition sera retirée. Dans le cas contraire, elle sera votée et si une majorité d'actionnaires l'appuient, une assemblée générale extraordinaire devra être convoquée dans les 90 jours afin de réélire le conseil d'administration. Étant donné qu'un vote contre le régime de rémunération a été enregistré, puisque ce dernier ne répond pas à tous les critères de la politique, il apparaît dans l'intérêt des actionnaires d'exiger que les administrateurs resoumettent leur candidature au vote, afin de les inciter à tenir compte davantage des préoccupations d'une proportion importante des actionnaires à l'égard de la rémunération des dirigeants. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

#### ITEM 03

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael O'Keeffe

CA POLITIQUE

✓

✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

#### ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Cataford



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary Lawler



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à tous les comités-clés. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et le poste n'est pas temporaire. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 06

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Michelle Cormier



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts

potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 07**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Louise Grondin

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 08**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jessica McDonald

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 09**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jyothish George

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ronnie Beevor



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Felix Gold Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime à base d'actions de type « omnibus ».



Proposeur : CA

---

Le régime d'achat d'actions fait partie d'un programme global de type « omnibus », ce à quoi s'oppose la politique. (3.9 Programmes globaux (Omnibus Plan)) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 12**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.



Proposeur : CA

---

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Prosus NV (AMS: PRX)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-08-21,
PAYS Pays-Bas	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-07-24
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT N7163R103

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

59409

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver les états financiers.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,10 EUR par action ordinaire.	✓	✓
06	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
07	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
09	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Fabricio Bloisi	✓	✗
11.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Hendrik J. du Toit	✓	✗
11.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Craig Enenstein	✓	✗
11.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Angélien Kemna	✓	✓
11.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Nolo Letele	✓	✗
11.05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Roberto Oliveira de Lima	✓	✗
12	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte.	✓	✓
13	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✗
15	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.	✓	✓

## ANALYSE

### ITEM 03

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Il n'y a pas d'objectifs de performance liés soit à la performance de l'entreprise, soit à la performance de cette dernière par rapport à celle des pairs. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### ITEM 04

Proposition afin d'approuver les états financiers.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### ITEM 05

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,10 EUR par action ordinaire.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 06**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 07**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 08**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

---

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Fabricio Bloisi



Proposeur : CA

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Naspers Limited et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 11.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Hendrik J. du Toit



Proposeur : CA

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce

candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Il est chef de la direction de Ninety One plc et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 11.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Craig Enenstein	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 11.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Angélien Kemna	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 11.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Nolo Letele	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 11.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Roberto Oliveira de Lima	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte.	✓	✓
<b>Proposeur : CA</b>		

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 13

Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, avec droits de préemption, est inférieure à 50 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 14

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Le rachat dépasse 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 15

Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

[Vote enregistré](#)

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR CAE Inc. (CAE)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-08-14,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-06-21
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 124765108

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

000831075

RRUQ - 000831075

156319

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ayman Antoun	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Margaret S. (Peg) Billson	✓	✓
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sophie Brochu	✓	✓
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick Decostre	✓	✗
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Elise Eberwein	✓	✓
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ian L. Edwards	✓	✗
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marianne Harrison	✓	✓
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan N. MacGibbon	✓	✓
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Lou Maher	✓	✓
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : François Olivier	✓	✓
01.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc Parent	✓	✓
01.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David G. Perkins	✓	✓
01.13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick M. Shanahan	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver le régime de droits des actionnaires.	✓	✓

## ANALYSE

**ITEM 01.01** CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ayman Antoun

| ✓ | ✓ |

[Proposeur : CA](#)

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 01.02** CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Margaret S. (Peg) Billson

| ✓ | ✓ |

[Proposeur : CA](#)

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 01.03** CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sophie Brochu

| ✓ | ✓ |

[Proposeur : CA](#)

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick Decostre	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Boralex Inc et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Elise Eberwein	✓	✓
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ian L. Edwards	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique.

(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de AtkinsRéalis et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marianne Harrison	✓	✓

**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan N. MacGibbon	✓	✓

**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Lou Maher	✓	✓

**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : François Olivier	✓	✓
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc Parent	✓	✓
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David G. Perkins	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.13	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick M. Shanahan	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Spirit AeroSystems Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.	✓	✗

Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

---

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

#### ITEM 04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de droits des actionnaires.



Proposeur : CA

---

Le régime satisfait à tous les critères de la politique. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Saputo Inc. (SAP)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-08-09 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-06-14
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 802912105

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

000831075

RRUQ - 000831075

83503

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lino A. Saputo.	✓	✗
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Victor L.Crawford.	✓	✓
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Olu Fajemirokun-Beck.	✓	✓
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Anthony M. Fata.	✓	✗
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annalisa King.	✓	✗
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karen Kinsley.	✓	✓
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Diane Nyisztor.	✓	✗
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Franziska Ruf.	✓	✗
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stanley H. Ryan.	✓	✗
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annette Verschuren.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration considère l'opportunité d'introduire une nouvelle orientation en matière de rémunération incitative ayant pour objectif de lier une partie de la rémunération de l'ensemble des employés à la performance de l'organisation au regard de ses principaux objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).	✗	✓

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lino A. Saputo.	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de cette entreprise dont la divulgation climatique est jugée insuffisante. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Victor L.Crawford.	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Olu Fajemirokun-Beck.	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 01.04** CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Anthony M. Fata.



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat non indépendant est administrateur principal et le poste n'est pas temporaire. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 01.05** CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annalisa King.



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 01.06** CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karen Kinsley.



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est

indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Diane Nyisztor.	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Franziska Ruf.	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stanley H. Ryan.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 01.10**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annette Verschuren.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 02**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 03**

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

**CA**      **POLITIQUE**

Proposeur : CA

---

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 04**

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration considère l'opportunité d'introduire une nouvelle orientation en matière de rémunération incitative ayant pour objectif de lier une partie de la rémunération de l'ensemble des employés à la performance de l'organisation au regard de ses principaux objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

**CA**      **POLITIQUE**

Proposeur : MÉDAC

---

De plus en plus d'entreprises mettent en place des plans de rémunération liés aux performances ESG. Selon une étude du cabinet d'avocats Fasken publiée en 2023, 68 % des sociétés de l'indice TSX 60 et 80 % des entreprises de la Liste des priorités d'Engagement climatique Canada (cette liste comprend 40 sociétés inscrites à la TSX qui sont considérées comme de grands émetteurs de carbone ou qui pourraient jouer un rôle important dans la transition énergétique au Canada) établissent un lien entre des indicateurs de performance ESG et la rémunération des dirigeants. Or, ce lien se traduit par une plus grande attention portée aux performances ESG, ce qui peut avoir un effet positif sur le plan financier. En effet, selon un rapport de Deloitte publié en 2022, « entre 2013 et 2020, les entreprises ayant des performances ESG élevées et constantes ont eu tendance à obtenir un rendement total pour les actionnaires 2,6 fois plus élevé que les entreprises moyennement performantes sur le plan ESG ». Des sociétés, dont MasterCard et Papa John's, vont plus loin en liant leurs efforts en matière d'ESG à la rémunération des employés. Ainsi, MasterCard tient compte de la réalisation de ses objectifs ESG dans trois domaines (empreinte carbone, inclusion financière et écarts salariaux entre les sexes) dans le calcul des primes pour ses employés, estimant que tout le personnel partage la responsabilité de ses engagements ESG. C'est dans ce contexte que s'inscrit la proposition. Comme MasterCard, le proposeur croit « que l'atteinte de nombreux objectifs ESG n'est pas uniquement du ressort de la haute direction, mais de l'ensemble des employés qui, dans leur travail quotidien, peuvent contribuer d'une manière significative à l'atteinte des objectifs prioritaires de l'organisation, à les dépasser et à suggérer des voies innovatrices pour les atteindre plus rapidement ». D'ailleurs, un rapport du Conference Board publié en 2022 indique que la prise en compte d'enjeux ESG dans la rémunération des employés reflète le fait que la réalisation des objectifs ESG requiert un effort collectif. Pour renforcer sa gouvernance climatique, Saputo a intégré des mesures de performance ESG dans son régime d'intéressement à long terme. Depuis le 1er avril 2022, les critères d'acquisition applicables à 30 % des unités de performance octroyées dans le cadre du régime incitatif sont basées sur l'atteinte des objectifs de réduction de l'intensité des émissions de dioxyde de carbone et de l'utilisation de l'eau. Cela implique que la rémunération des employés participant à ce régime est partiellement liée à la performance environnementale de l'entreprise. Celle-ci demande seulement au conseil d'examiner la possibilité d'établir un lien entre une

partie de la rémunération des employés et les principaux objectifs ESG fixés par l'entreprise, sans exiger une approche « mur à mur » ou imposer de conditions. Soulignons d'ailleurs que le proposeur a retiré une proposition similaire soumise à Metro après que la société a expliqué qu'elle ne pouvait pas lier une partie de la rémunération de tous ses employés à l'atteinte d'objectifs ESG, mais qu'elle le faisait pour ceux qui peuvent avoir un effet sur l'atteinte des objectifs prévus à son plan de responsabilité d'entreprise, comme les cadres des magasins et centres de distribution, qui ont des objectifs en matière de santé et sécurité. Compte tenu du caractère peu contraignant de la proposition, ainsi que des impacts négatifs considérables qu'une mauvaise performance ESG peut avoir sur la performance financière, nous croyons qu'il serait dans l'intérêt des actionnaires que le conseil étudie si le fait d'aligner une partie de la rémunération des employés autres que les membres de la direction sur la performance de l'entreprise par rapport à des objectifs ESG qu'elle a fixés et qu'elle considère comme prioritaires peut favoriser leur réalisation, voire l'accélérer. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Investec PLC (LON:INVR)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-08-08 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-08-02
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G49188116

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

171169

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Henrietta Baldock	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philip A. Hourquebie	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen Koseff	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nicola Newton-King	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jasandra Nyker	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Vanessa Olver	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nishlan A. Samujh	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian Stevenson	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Fani Titi	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Diane Radley	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
12	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
13	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓
15	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende intérimaire de 3,52 ZAR par action ordinaire.	✓	✓
16	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende final de 1,55 GBP par action ordinaire.	✓	✓
17	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende intérimaire de 4,44 ZAR et d'un dividende final de 0,19 GBP par action ordinaire.	✓	✓
18	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers.	✓	✓

19	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte & Touche.	✓	✓
20	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions privilégiées.	✓	✓
21	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions privilégiées spéciales convertibles et remboursables.	✓	✓
22	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions ordinaires.	✓	✗
23	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions privilégiées.	✓	✗
24	Proposition afin d'approuver l'octroi de prêts ou d'autres aides financières.	✓	✓
25	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
26	Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.	✓	✓
27	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende intérimaire de 1,55 GBP par action ordinaire d'investec PLC.	✓	✓
28	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende final de 1,90 GBP par action ordinaire d'investec PLC.	✓	✓
29	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte & Touche pour Investec PLC.	✓	✓
30	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✓
31	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions et de titres convertibles avec droits de préemption.	✓	✗
32	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions d'Investec PLC.	✓	✗
33	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions privilégiées d'Investec PLC.	✓	✗

## ANALYSE

### ITEM 01

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Henrietta Baldock

CA

POLITIQUE

✓

✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philip A. Hourquebie

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen Koseff

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nicola Newton-King

✓ ✓

[Proposeur : CA](#)

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jasandra Nyker

✓ ✓

[Proposeur : CA](#)

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 06**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Vanessa Olver

✓ ✓

[Proposeur : CA](#)

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 07**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nishlan A. Samujh

[Proposeur : CA](#)

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le directeur financier de l'entreprise (CFO). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 08**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian Stevenson

[Proposeur : CA](#)

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Fani Titi

[Proposeur : CA](#)

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon

l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 10**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Diane Radley

CA      POLITIQUE



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 11**

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

CA      POLITIQUE



Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (TSR) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses régimes incitatifs. Le TSR peut facilement être augmenté en rachetant des actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 32. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 12**

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.

CA      POLITIQUE



Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (TSR) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses régimes incitatifs. Le TSR peut facilement être augmenté en rachetant des actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 32. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Le taux de dilution global des actions est supérieur à 5 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 13**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.



Proposeur : CA

---

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 15**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende intérimaire de 3,52 ZAR par action ordinaire.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 16**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende final de 1,55 GBP par action ordinaire.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 17

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende intérimaire de 4,44 ZAR et d'un dividende final de 0,19 GBP par action ordinaire.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 18

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers.



Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 19

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte & Touche.



Proposeur : CA

---

Deloitte & Touche est appelé à remplacer Ernst & Young à la suite de la fin de leur mandat en 2025. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 20

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions privilégiées.

✓ ✓

Proposeur : CA

L'augmentation proposée est limitée à un niveau acceptable qui empêche la dilution excessive de la position actuelle des actionnaires. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 21

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions privilégiées spéciales convertibles et remboursables.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 22

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions ordinaires.

✓ ✗

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Le rachat dépasse 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (RTA) comme mesure du rendement des membres de la haute direction dans ses régimes de rémunération incitative. Le RTA peut être facilement augmenté par le rachat d'actions. Ainsi, cette autorisation pourrait artificiellement gonfler le RTA de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 23

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions privilégiées.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Le rachat dépasse 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (RTA) comme mesure du rendement des membres de la haute direction dans ses régimes de rémunération incitative. Le RTA peut être facilement augmenté par le rachat d'actions. Ainsi, cette autorisation pourrait artificiellement gonfler le RTA de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 24

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'octroi de prêts ou d'autres aides financières.



Proposeur : CA

Cette proposition demande aux actionnaires d'autoriser l'entreprise à traiter avec des parties prenantes liées, avec lesquelles des conflits d'intérêts sont possibles. L'entreprise devrait publier les détails de ces transactions dans un rapport ultérieur. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 25

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 26

CA

POLITIQUE

Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.



Proposeur : CA

---

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 27**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende intérimaire de 1,55 GBP par action ordinaire d'investec PLC.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 28**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende final de 1,90 GBP par action ordinaire d'investec PLC.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 29**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte & Touche pour Investec PLC.



Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 30

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.

✓ ✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 31

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions et de titres convertibles avec droits de préemption.

✓ ✗

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission d'actions autorisées est supérieure à 50 % des actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 32

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions d'Investec PLC.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (RTA) comme mesure du rendement des membres de la haute direction dans ses régimes de rémunération incitative. Le RTA peut être facilement augmenté par le rachat d'actions. Ainsi, cette autorisation pourrait artificiellement gonfler le RTA de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### ITEM 33

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions privilégiées d'Investec PLC.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (RTA) comme mesure du rendement des membres de la haute direction dans ses régimes de rémunération incitative. Le RTA peut être facilement augmenté par le rachat d'actions. Ainsi, cette autorisation pourrait artificiellement gonfler le RTA de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Heroux-Devtek Inc. (HRX)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-08-06 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-06-12
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 42774L109

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

000831075

RRUQ - 000831075

261924

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nathalie Bourque	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Martin Brassard	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ted Di Giorgio	✓	✓
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Didier Evrard	✓	✗
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gilles Labbé	✓	✗
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Morin	✓	✗
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James J. Morris	✓	✗
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian A. Robbins	✓	✗
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annie Thabet	✓	✗
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Beverly Wyse	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires: Ernst & Young LLP.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nathalie Bourque	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est

indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Martin Brassard	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ted Di Giorgio	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Didier Evrard	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gilles Labbé	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Morin	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James J. Morris



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 01.08**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian A. Robbins



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 01.09**

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annie Thabet



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération

qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Beverly Wyse	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires: Ernst & Young LLP.	✓	✗
Proposeur : CA		

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information

publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR ICON PLC (ICLR)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-07-23 ,
PAYS Irlande	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-06-03
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G4705A100

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

6399

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ciaran Murray	✓	✗
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steve Cutler	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rónán Murphy	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Climax	✓	✗
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julie O'Neill	✓	✗
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eugene McCague	✓	✗
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Linda S. Grais	✓	✗
02	Proposition afin de recevoir les états financiers.	✓	✗
03	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs Ernst & Young.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption dans le cadre d'investissements spécifiques.	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver le prix auquel les actions propres peuvent être réémises.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ciaran Murray	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steve Cutler	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rónán Murphy	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. La rémunération inclut des options d'achat d'actions, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Climax	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec un client, un fournisseur ou un consultant de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julie O'Neill	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eugene McCague	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des

comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Linda S. Grais	✓	✗
Proposeur : CA		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin de recevoir les états financiers.	✓	✗
Proposeur : CA		

---

On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs Ernst & Young.	✓	✗

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 04

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 05

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption dans le cadre d'investissements spécifiques.

✓ | ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 07

CA | POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

✓ | ✗

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) La prime de rachat pourrait excéder 10 %, ce qui n'est pas conforme avec la politique. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 08

CA | POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le prix auquel les actions propres peuvent être réémises.

✓ | ✗

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Un large pouvoir discrétionnaire est conféré aux administrateurs dans l'exécution de ces attributions. (5.2.1 Augmentation du capital) La politique exige que la réémission d'actions soit faite au prix du marché. Cependant, le conseil fixe le prix des actions réémises entre 95 % et 120 % du prix moyen des actions de la société, ce qui ne garantit pas qu'il soit égal au prix du marché. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Koninklijke Ahold Delhaize NV (AMS:AD)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-07-10 ,
PAYS Pays-Bas	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-06-12
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Extraordinaire	IDENTIFIANT N0074E105

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

1

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de direction : Claude Sarrailh	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de direction : Claude Sarrailh	✓	✓

Proposeur : CA

L'élection des membres du comité de direction est de la responsabilité du conseil d'administration. (2.1 Élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR National Grid PLC (NGG)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-07-10,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-06-03
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G6375K151

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

70495

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,59 GBP par action ordinaire.	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Paula Rosput Reynolds	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Pettigrew	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andy Agg	✓	✗
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jacqui Ferguson	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ian P. Livingston	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Iain J. Mackay	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anne Robinson	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Earl L. Shipp	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jonathan Silver	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Antony Wood	✓	✓
13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Martha B. Wyrsh	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte.	✓	✓
15	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✓
16	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
17	Proposition afin d'approuver le plan de lutte contre le changement climatique.	✓	✗

18	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques.	✓	✗
19	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓
20	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓
21	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption dans le cadre d'investissements spécifiques en capitaux.	✓	✓
22	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✗
23	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.	✓	✗

## ANALYSE

### ITEM 01

Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### ITEM 02

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,59 GBP par action ordinaire.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 03**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Paula Rosput Reynolds

CA      POLITIQUE



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du comité des mises en candidature de ce conseil qui ne possède pas suffisamment de compétences pour évaluer et gérer les risques liés au climat. Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Pettigrew

CA      POLITIQUE



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andy Agg

CA      POLITIQUE



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le directeur financier de l'entreprise (CFO). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est directeur financier de

l'entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 06**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jacqui Ferguson



**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 07**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ian P. Livingston



**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 08**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Iain J. Mackay



**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anne Robinson

✓ ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Earl L. Shipp

✓ ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jonathan Silver

✓ ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 12

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Antony Wood

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 13

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Martha B. Wyrsh

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 14

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte.

✓ ✓

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 15

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 16

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

✓ ✗

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 17

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le plan de lutte contre le changement climatique.



Proposeur : CA

Cette proposition vise à obtenir l'approbation des actionnaires pour la version révisée du plan de transition climatique de l'entreprise. Ce plan détaille ses stratégies, actions, hypothèses et dépendances pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1, 2 et 3, en accord avec les objectifs de l'Accord de Paris. L'entreprise s'engage à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Elle prévoit notamment de réduire les émissions absolues de GES de portée 1 et 2 de 60 % d'ici 2030, les émissions absolues de GES de portées 1 et 2 hors production de 50 % d'ici 2030, ainsi que l'intensité carbone de sa production d'électricité de 90 % d'ici 2030 et de 92 % d'ici 2033. De plus, l'intensité carbone de sa production d'électricité et de l'électricité vendue sera réduite de 86 % d'ici 2033. Toutes ces mesures, approuvées par l'initiative Science-Based Targets (SBTi), sont alignées sur l'Accord de Paris et une trajectoire visant à limiter le réchauffement à 1,5 °C, par rapport à 2018-2019. Par ailleurs, National Grid maintient les objectifs validés par la SBTi de réduire les émissions absolues de GES de portée 3, à l'exclusion de l'électricité vendue, de 37,5 % d'ici 2033, ainsi que les émissions absolues de GES provenant du gaz vendu par des tiers de 37,5 % d'ici 2033. Ces 2 objectifs sont alignés sur une trajectoire bien inférieure à 2 °C, par rapport à 2018-2019, mais pas sur l'objectif souhaité et nécessaire de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. En outre, National Grid suit les recommandations du groupe de travail sur les informations financières relatives au climat (TCFD) et publie annuellement ses émissions de portée 1 à 3, lesquelles sont vérifiées par un tiers indépendant. Notons que, selon la dernière édition de l'indice de référence de la Climate Action 100+ (<https://bit.ly/3XFj3Eh>), qui permet d'évaluer les progrès de 166 sociétés (représentant jusqu'à 80 % des émissions de GES industrielles des entreprises) en matière de lutte contre le changement climatique et la valeur réelle de leurs engagements et de leur stratégie d'affaires à ce sujet, National Grid n'a pas annoncé l'élimination complète des unités de gaz non régulées d'ici 2050 ni aligné sa capacité gazière opérationnelle et prévue avec le scénario de zéro émission nette de l'Agence internationale de l'énergie pour 2050. L'évaluation de la Climate Action 100+ indique notamment que la performance de National Grid apparaît déplorable, étant donné que pour 2 des 10 indicateurs utilisés, elle n'a répondu à aucun des critères et sous-critères associés. Ces indicateurs portaient sur l'ambition affichée par l'entreprise de réduire ses émissions à court terme et sur ses activités d'engagement politique. Pour 6 autres critères, soit la fixation de cibles intermédiaires de réduction des émissions de GES à moyen et à long terme, la stratégie de décarbonisation, la gouvernance climatique, l'allocation de capital et la transition juste, National Grid n'a satisfait que partiellement aux critères. Enfin, l'entreprise satisfait à l'ensemble des critères en ce qui a trait à son ambition de parvenir à des émissions nettes es d'ici 2050 ou plus tôt et à la divulgation d'informations en suivant les recommandations du TCFD. Après examen, nous constatons que l'entreprise a mis en place de bonnes pratiques afin de lutter contre le changement climatique et qu'elle est relativement alignée sur ses concurrentes en ce qui concerne les informations et les politiques liées au climat. Toutefois, nous estimons qu'elle va devoir déployer beaucoup d'efforts pour bien s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris. Nous recommandons donc de ne pas soutenir cette proposition afin d'inciter le conseil à améliorer les pratiques climatiques de l'entreprise. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 18

CA

POLITIQUE

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques.



Proposeur : CA

Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la

proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 19**

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.

CA POLITIQUE

✓ ✓

**Proposeur : CA**

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 20**

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.

CA POLITIQUE

✓ ✓

**Proposeur : CA**

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 21**

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption dans le cadre d'investissements spécifiques en capitaux.

CA POLITIQUE

✓ ✓

**Proposeur : CA**

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

#### ITEM 22

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (RTA) comme mesure du rendement des membres de la haute direction dans ses régimes de rémunération incitative. Le RTA peut être facilement augmenté par le rachat d'actions. Ainsi, cette autorisation pourrait artificiellement gonfler le RTA de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

#### ITEM 23

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

---

Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.



SOMMAIRE

ÉMETTEUR Industria de diseno Textil inditex SA (IDEXF)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-07-09 ,
PAYS Espagne	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-07-04
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT E6282J109

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

63345

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver les états financiers.	✓	✓
01.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver le rapport sur les informations non-financières	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,54 EUR par action ordinaire.	✓	✓
05.01	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements (transfert d'actions).	✓	✓
05.02	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements (assemblées générales d'actionnaires).	✓	✓
05.03	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements (conseil d'administration et comités).	✓	✓
05.04	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements (distribution des profits).	✓	✓
05.05	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements (liquidation).	✓	✓
06	Proposition afin de modifier les règlements des assemblées générales.	✓	✓
07.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Flora Pérez Marcote	✓	✗
07.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Belén Romana García	✓	✓
07.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Denise Patricia Kingsmill	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.	✓	✗
10	Proposition afin de confirmer les propositions adoptées lors de l'assemblée.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les états financiers.	✓	✓
<b>Proposeur : CA</b>		

---

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

---

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.	✓	✓
<b>Proposeur : CA</b>		

---

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur les informations non-financières



Proposeur : CA

---

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,54 EUR par action ordinaire.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements (transfert d'actions).



Proposeur : CA

---

Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05.02**

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements (assemblées générales d'actionnaires).

✓ ✓

Proposeur : CA

---

Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 05.03**

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements (conseil d'administration et comités).

✓ ✓

Proposeur : CA

---

La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 05.04**

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements (distribution des profits).

✓ ✓

Proposeur : CA

---

Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 05.05**

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements (liquidation).

✓ ✓

Proposeur : CA

---

Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 06**

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les règlements des assemblées générales.



Proposeur : CA

---

Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 07.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Flora Pérez Marcote



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle représente Pontegadea, actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 07.02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Belén Romana García



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 07.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Denise Patricia Kingsmill	✓	✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓

Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 09	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.



Proposeur : CA

---

Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 15 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 10

CA

POLITIQUE

Proposition afin de confirmer les propositions adoptées lors de l'assemblée.



Proposeur : CA

---

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR British Land Company PLC (The) (BLND)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-07-09 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-06-10
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 110828100

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

254841

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,23 GBP par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark Aedy	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Carter	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lynn Gladden	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Irvinder Goodhew	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alastair Hughes	✓	✗
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Amanda James	✓	✗
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Amanda Mackenzie	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bhavesh Mistry	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Preben Prebensen	✓	✓
13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Ricks	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William Rucker	✓	✓
15	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Loraine Woodhouse	✓	✓
16	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers.	✓	✗
17	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✓

18	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.	✓	✗
19	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✗
20	Proposition afin de modifier les modalités du régime d'options d'achat d'actions destiné aux employés.	✓	✗
21	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓
22	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption dans le cadre d'investissements spécifiques en capital.	✓	✓
23	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
24	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.	✓	✗

## ANALYSE

### ITEM 01

Proposition afin d'approuver les états financiers.

Proposeur : CA

CA POLITIQUE

✓ ✗

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### ITEM 02

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

Proposeur : CA

CA POLITIQUE

✓ ✗

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,23 GBP par action ordinaire.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark Aedy



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Carter



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 06**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lynn Gladden



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 07**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Irvinder Goodhew



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 08**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alastair Hughes



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 09

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Amanda James

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction de Next plc et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 10

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Amanda Mackenzie

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 11

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bhavesh Mistry



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le directeur financier de l'entreprise (CFO). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

#### ITEM 12

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Preben Prebensen



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

#### ITEM 13

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Ricks



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 14**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William Rucker

[Proposeur : CA](#)

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 15**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Loraine Woodhouse

[Proposeur : CA](#)

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 16**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers.

[Proposeur : CA](#)

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 17**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 18**

CA POLITIQUE

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.



Proposeur : CA

---

Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 19**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission d'actions autorisées est supérieure à 50 % des actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 20**

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les modalités du régime d'options d'achat d'actions destiné aux employés.



Proposeur : CA

---

La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 21**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 22**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption dans le cadre d'investissements spécifiques en capital.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 23**

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

CA      POLITIQUE



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 24**

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.

CA      POLITIQUE



Proposeur : CA

---

Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR NICE Ltd (NASDAQ: NICE)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-07-03 ,
PAYS Israël	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-05-31
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT M7494X101

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

5592

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : David Kostman	✓	✗
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Rimon Ben-Shaoul	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Yehoshua Ehrlich	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Léo Apotheker	✓	✗
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Joseph L. Cowan	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Zehava Simon	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions de performance au chef de la direction.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : David Kostman	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Rimon Ben-Shaoul	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Yehoshua Ehrlich	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Léo Apotheker	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Joseph L. Cowan	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Zehava Simon	✓	✗

Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le taux de dilution global des actions est supérieur à 5 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

#### ITEM 04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions de performance au chef de la direction.



Proposeur : CA

---

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le régime prévoit l'émission d'options de remplacement et une clause de réapprovisionnement automatique des actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

#### ITEM 05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.



Proposeur : CA

---

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Marks and Spencer Group Plc (MKS)	DATE D'ASSEMBLÉE 2024-07-02 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-06-30
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G5824M107

---

## POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

679260

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver le rapport annuel et d'autres rapports.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,03 GBP par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Archie Norman	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stuart Machin	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Evelyn Bourke	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Fiona Dawson	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ronan Dunne	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Tamara Ingram	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Justin King	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Cheryl Potter	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sapna Sood	✓	✓
13	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: Deloitte LLP	✓	✓
14	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✓
15	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.	✓	✗
16	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✗
17	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓

18 Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption dans le cadre d'investissements en capital spécifiés.



19 Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.



20 Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.



## ANALYSE

### ITEM 01

Proposition afin d'approuver le rapport annuel et d'autres rapports.

CA

POLITIQUE



Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### ITEM 02

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

CA

POLITIQUE



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (TSR) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses régimes incitatifs. Le TSR peut facilement être augmenté en rachetant des actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 19. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### ITEM 03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,03 GBP par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 04

CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Archie Norman



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 05

CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stuart Machin



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 06

CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Evelyn Bourke



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 07

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Fiona Dawson



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 08

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ronan Dunne



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Tamara Ingram

✓ ✓

[Proposeur : CA](#)

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Justin King

✓ ✓

[Proposeur : CA](#)

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Cheryl Potter

✓ ✓

[Proposeur : CA](#)

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 12**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sapna Sood



Proposeur : CA

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 13**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: Deloitte LLP



Proposeur : CA

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 14**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 15**

CA POLITIQUE

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.



Proposeur : CA

---

Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 16**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission d'actions autorisées est supérieure à 50 % des actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 17**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des

actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 18**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption dans le cadre d'investissements en capital spécifiés.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 19**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (RTA) comme mesure du rendement des membres de la haute direction dans ses régimes de rémunération incitative. Le RTA peut être facilement augmenté par le rachat d'actions. Ainsi, cette autorisation pourrait artificiellement gonfler le RTA de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Cette société n'a pas fourni suffisamment d'informations sur la rémunération incitative de ses dirigeants pour que les actionnaires sachent si cela pourrait être le résultat de cette autorisation de rachat d'actions. Dans l'affirmative, cette autorisation de rachat ne serait ni dans l'intérêt de la société, ni dans celui de ses actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 20**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.